



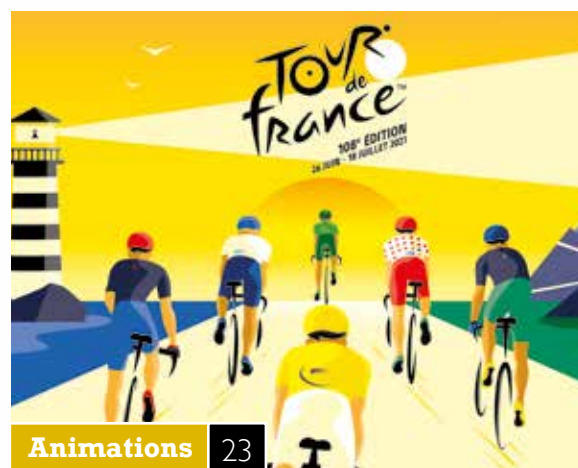
Budget 2021 04



Social 14



Enseignements Artistiques 16



Animations 23



20 Fête de la Rosière

E
X
P
O

Les Rosières

une tradition revisitée



HORAIRES :

Juin - septembre : du mardi au dimanche de 14h30 à 18h

Juillet - août : tous les jours de 14h30 à 18h30

Octobre : samedi et dimanche de 14h30 à 18h

TARIFS :

Visite du Pôle de la porcelaine, de l'exposition temporaire et du Château : 5 € par pers. (gratuit pour les - 10 ans)

Entrée exposition temporaire uniquement : 2,50 €

Edito



Jean-Louis SALAK
Maire

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

En ce début d'été, nous continuons de programmer nos activités culturelles et nos animations afin que nous puissions tous apprécier le retour à la vie normale et le besoin de liberté essentiel à notre bien-être.

Les projets en cours et à venir participent aussi, même si cela provoque quelquefois de la gêne, à ce sentiment de renouveau et nous donnent envie d'aller toujours plus loin.

Ainsi, notre adhésion au dispositif des Petites Villes de Demain nous permettra dans les six années à venir de poursuivre la redynamisation de notre ville en faisant de Mehun une cité où il fait bon vivre.

C'est l'objectif que nous nous sommes fixé !

Celui-ci n'est pas que l'affaire des élus mais de chacun d'entre nous...

Ainsi, le bien-vivre ensemble ne serait pas un

simple mot mais une réalité.

D'ailleurs, nous rappelons régulièrement les règles d'hygiène, de respect de la réglementation et donc du respect d'autrui.

En effet, comment apprécier notre environnement, notre vie quotidienne si nous sommes sans cesse confrontés aux excès et aux abus de certains ! Nous souhaiterions tous qu'ils en prennent conscience.

Les solutions apportées par la commune ne sont pas toujours si évidentes et leurs effets demandent du temps et de la patience. Nous restons attentifs à ces manquements et agissons en conséquence afin que nous puissions profiter tous ensemble d'une qualité de vie à laquelle nous aspirons.

Profitez d'un été riche
en animations dans notre
Belle ville !

J. L. Salak



MEHUNMAG N°76 JUIN 2021

Directrice de la publication : Béatrice FOURNIER

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle,
Sophie Brossier, Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, ville de Murg,
Eric Doré, Nadine Grandjean

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

facebook.com/mairiemehunsuryevre



LE BUDGET PRIMITIF

Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour un exercice budgétaire, qui commence au 1^{er} janvier et s'achève au 31 décembre.

Le budget est exécuté par le Maire tout au long de l'année.

Certaines règles sont applicables, notamment :

- L'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement (recettes = dépenses).
- Les dépenses d'investissement doivent être financées uniquement par des recettes propres (taxes locales, dotations, autofinancement généré par l'excédent de fonctionnement, etc...).
- La dette en capital (hors intérêt d'emprunt) doit être remboursée exclusivement par l'épargne brute.

La structure d'un budget comporte deux parties chacune divisée en chapitres.

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

La section de fonctionnement regroupe : toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et aux services qu'elle propose et toutes les recettes qu'elle perçoit.

La section d'investissement regroupe :

- Les dépenses nécessaires aux travaux neufs ou de rénovation et le remboursement du capital de la dette.
- Les recettes pour le financement de ces dépenses notamment les emprunts et les subventions.

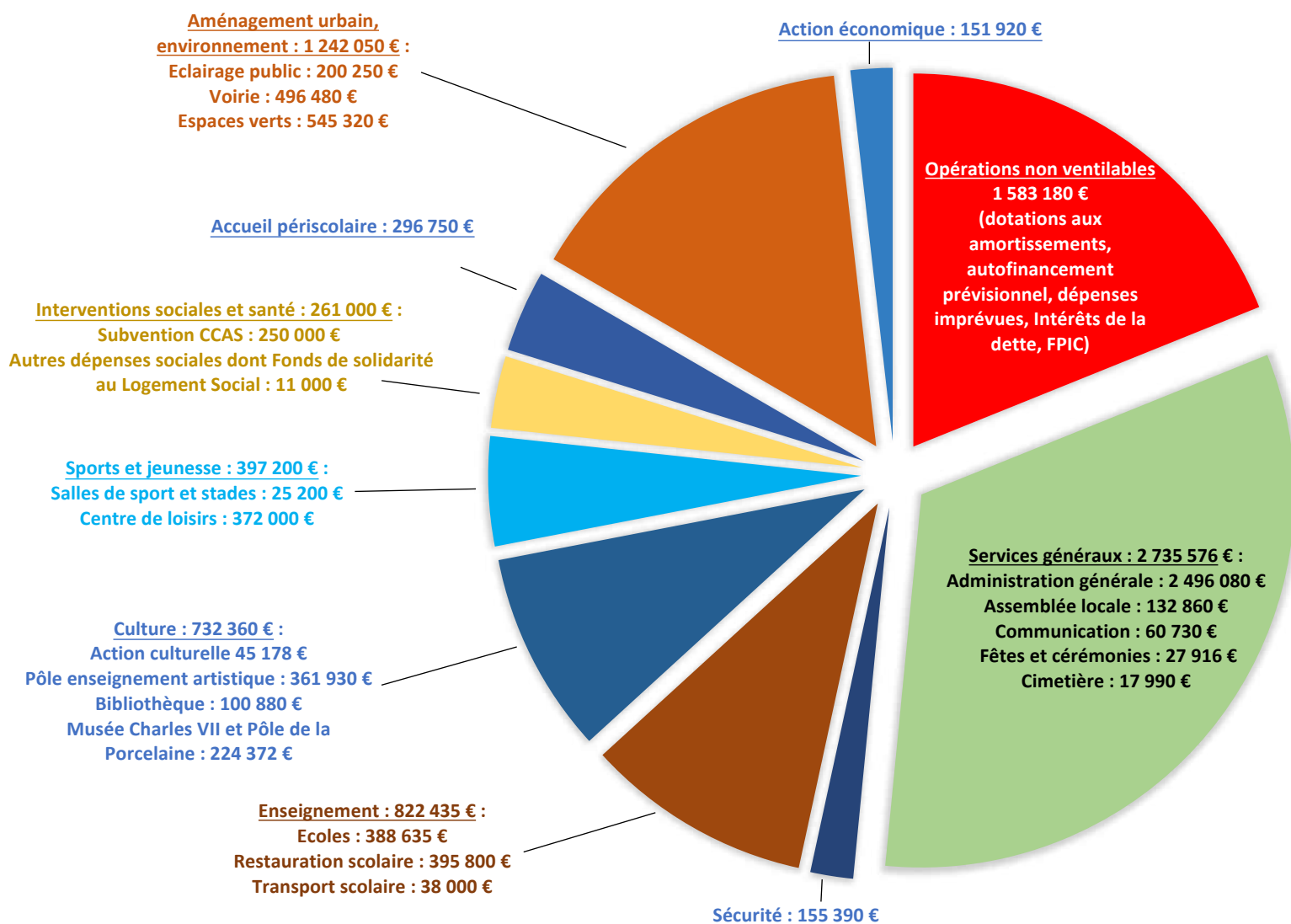
LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif (CA) est le bilan financier de l'année.

Il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier que les prévisions votées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Il retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la ville sur une année.

BUDGET 2021 : VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 8 377 861 €



INVESTISSEMENTS 2021 POUR DÉVELOPPER ET MODERNISER NOTRE VILLE

■ AMÉNAGEMENTS URBAINS, ENVIRONNEMENT

- Revitalisation du centre-ville : 1 703 789 €
- Réfection du pont rue Gilbert Demay : 400 000 €
- Création du parking rue Camille Méraut : 310 000 €
- Réfection des rues Victor Hugo, Jules Verne, George Sand et Emile Burieau : 225 000 €
- Agrandissement du cimetière et relèvement de tombes : 125 000 €

■ SÉCURITÉ

- Vidéo-protection : 57 340 €
- Achat de nouveaux défibrillateurs : 4 000 €

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Réfection de la toiture terrasse aux écoles Jules Ferry et Marcel Pagnol : 330 000 €
- Réfection du bâtiment des services techniques : 300 000 €
- Réfection des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur au centre André Malraux : 271 000 €
- Travaux école du Château : 75 000 €
- Rénovation de la toiture terrasse à l'épicerie sociale : 17 000 €

■ SPORT ET CULTURE

- Construction d'un chalet pour le canoë kayak : 42 000 €
- Etude pour la rénovation des piscines : 25 000 €
- Achat d'instruments de musique : 6 500 €
- Réfection des jeux dans les Jardins du duc Jean de Berry : 15 000 €

■ ECONOMIE ET TOURISME

- Achèvement des travaux du Café de l'Horloge : 196 200 €
- Réhabilitation de la maison éclusière : 134 220 €
- Installation d'une borne eau pour camping-cars : 10 000 €

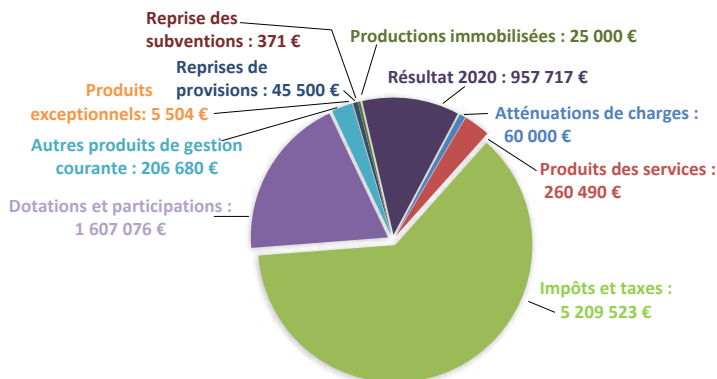


Le budget 2021 a été établi avec prudence. L'estimation des dépenses a été faite au plus juste pour répondre aux besoins des services et réaliser les projets programmés.

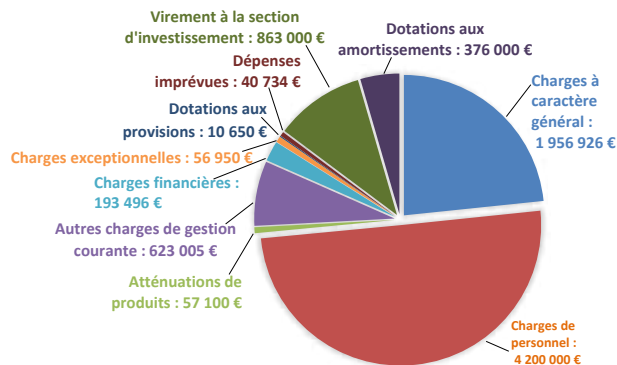
Toutefois, les prévisions 2021 sont légèrement supérieures aux réalisations 2020. Certaines manifestations ou activités qui n'avaient pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire ont été budgétisées et les dépenses liées à la sécurité sanitaire reconduites.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

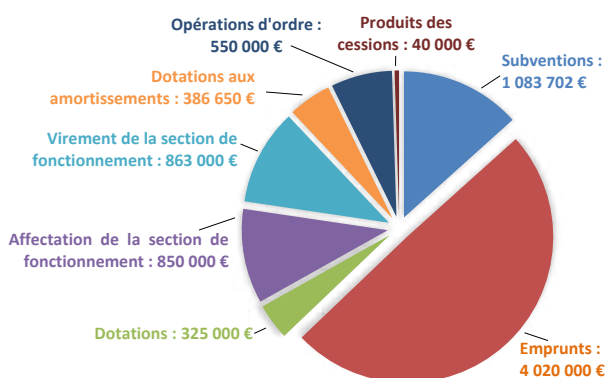
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 8 377 861,07 €



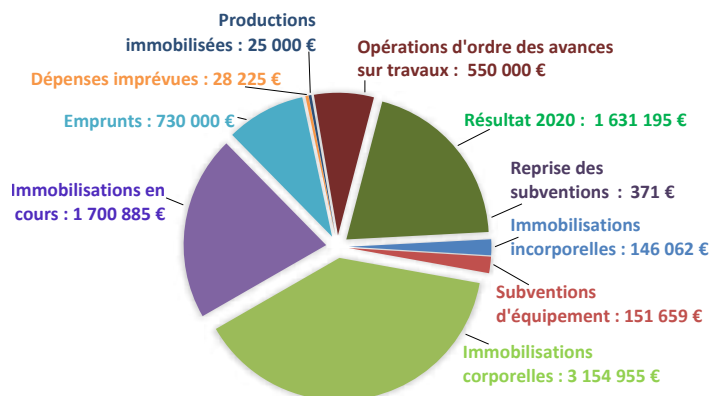
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 8 377 861,07 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 8 118 351,60 €

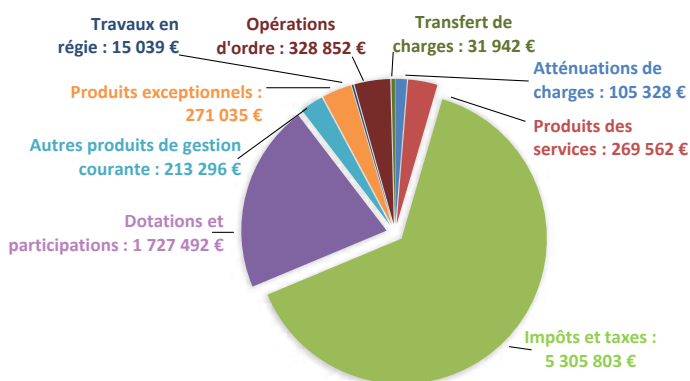


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 8 118 351,60 €

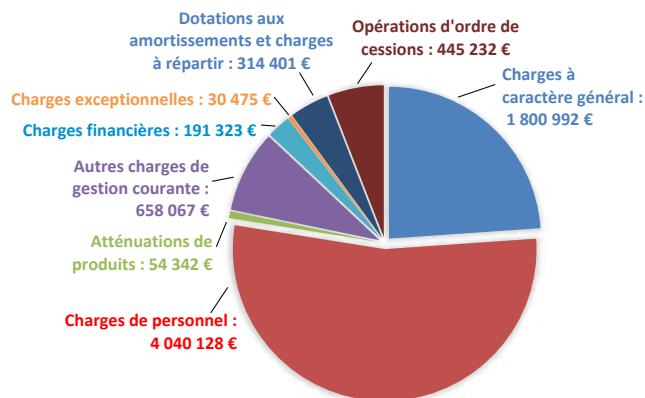


COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

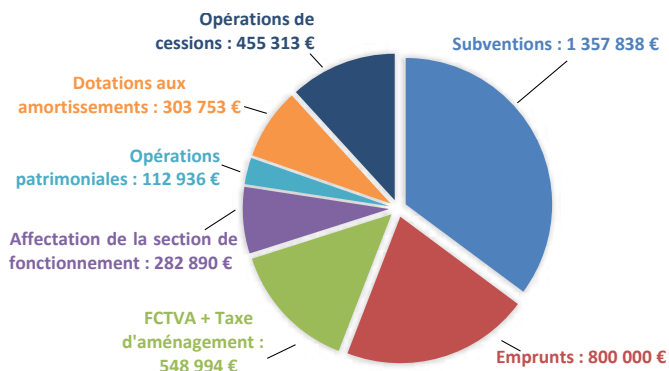
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 8 268 477 €



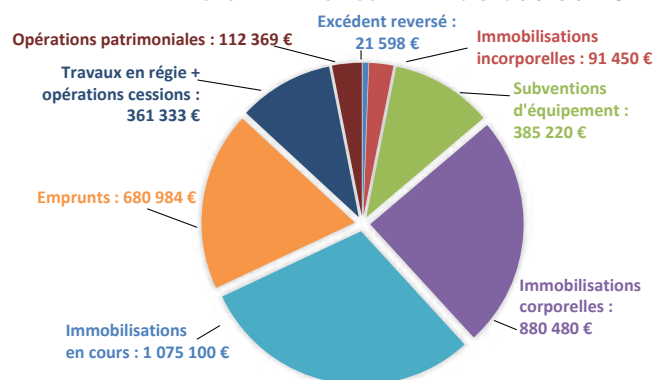
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7 534 960 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 861 724 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 608 534 €



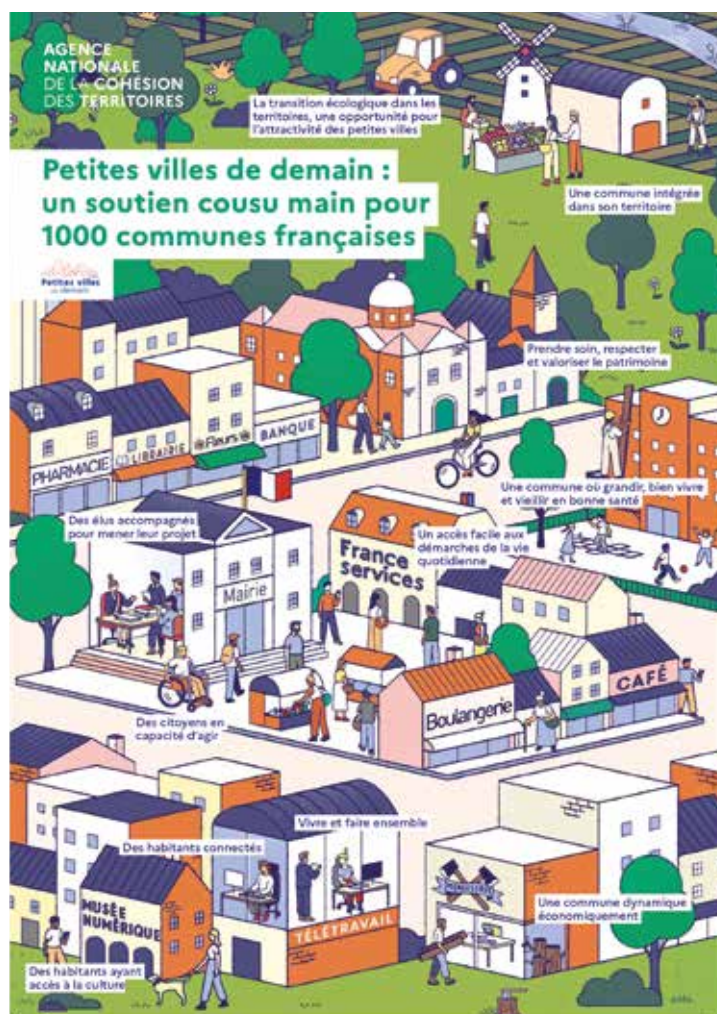
La ville de Mehun-sur-Yèvre, appuyée dans cette démarche par l'agglomération Bourges Plus, a vu sa candidature au dispositif « Petites Villes de Demain » retenue par Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Petites Villes de Demain vise ainsi à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour but de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

La convention d'adhésion en cours de signature permettra à Mehun-sur-Yèvre d'être accompagnée par des partenaires institutionnels tout au long de son projet de territoire :

- Ingénierie : apport en compétences et expertises.
- Echanges avec le réseau : pour s'inspirer et affiner ses idées.
- Financement.



Le programme Petites Villes de Demain a pour but d'aider la ville à atteindre ses objectifs visant au développement de son territoire et de son attractivité dans les domaines : de l'économie, du tourisme, du sport, de la mobilité, du patrimoine, du développement durable et de la transition écologique.

Dans le prolongement de l'opération de revitalisation du centre-ville déjà mise en œuvre, la commune envisage des actions visant à :

- Réhabiliter l'habitat ancien dans le centre-ville pour résorber la vacance de logement, favoriser l'arrivée de nouveaux habitants et développer l'offre de logements de qualité pour les familles et vers les seniors.
- Amplifier l'offre commerciale et soutenir les commerces existants dans leur projet de réhabilitation et de mise aux normes.
- Aider au développement économique en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises et la reconquête des friches industrielles.
- Renforcer l'activité touristique et favoriser l'accueil des touristes.
- Encourager les déplacements doux dans la cité.
- Sauvegarder le patrimoine historique.
- Améliorer la qualité de l'environnement.
- Renforcer son rôle de ville centre dans le domaine sportif.

DU NOUVEAU AU MARCHÉ

Le marché hebdomadaire est revenu place du Général Leclerc (place du Château).
Il vous accueille tous les mercredis matin de 8h à 12h30 sur un espace entièrement rénové.
De nouveaux commerçants enrichissent l'offre déjà présente.

ANNUAIRE PROFESSIONNEL DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS MEHUNOIS

Désormais, un annuaire est disponible sur le site internet de la ville rubrique :
Au quotidien > Vie pratique.
Les professionnels sont regroupés par catégorie et un moteur de recherche permet de les trouver rapidement.
En cas d'erreur ou d'omission n'hésitez pas à contacter : dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

NOUVEAUX COMMERÇANTS

■ MES P'TITS BISCUITS

Entreprise de biscuiterie artisanale.
Vente par commande et sur le marché de Mehun le mercredi. Tél. : 07 81 11 06 22
<https://www.facebook.com/karine.beaujard>

■ PAULINE SPORT TRAINING

Coach sportif à domicile ou en entreprise.
Tél. : 06 32 56 09 38 / paulinelacaze973@gmail.com
<https://www.facebook.com/PaulineSportTraining/>

■ AUBAILLY PAYSAGES

Entretien et aménagement de jardins, élagage.
Tél. : 06 08 99 00 79 / aubailly.paysages@gmail.com
<https://www.facebook.com/aubailly.paysages>

■ ANAÏS POINTU

Graphiste freelance ; Logo, affiches, illustrations...
Tel. : 06 47 72 67 94 / anais.tupro@gmail.com
<https://www.instagram.com/greuphistha/>

NOUVELLE PROFESSIONNELLE DE SANTÉ

■ **MARISE MAÏA**, kinésithérapeute, reçoit au cabinet « Kinécentre » route du Paradis.
Tél. : 06 36 07 70 31



BIENVENUE À MEHUN

Plusieurs propositions de logements pour les touristes et visiteurs.

EN PLEIN AIR

■ **Le camping** offre toutes les commodités et la tranquillité espérées pour un séjour réussi grâce à des emplacements spacieux et ombragés.
Tél. : 02 48 57 44 51 / 02 48 57 35 51



■ **L'aire de camping-car** située le long du Canal de Berry à proximité des Jardins du duc Jean de Berry et des commerces est équipée de bornes d'approvisionnement en eau potable et d'électricité.

CHAMBRES D'HÔTES

■ Au clair de lune

02 48 50 60 20 ; 06 85 67 83 98
auclairdelune1@orange.fr
1 bis impasse de la Croix Blanche

GÎTES

■ Gîte de la Tour des Champs (3 épis)

02 48 48 00 18
67A chemin de la Tour des Champs

■ Gîte du Château (3 étoiles)

15 chemin de la Tour des Champs
sophiebrossierbehaghel@gmail.com

HÔTEL

■ Le Dormeux

02 48 59 27 85 ; ledormeux@orange.fr
5 rue Henri Boulard

ARBORETUM : Parc de la Brune visite guidée sur rendez-vous au 02 48 57 47 77.
3 rue Henri Boulard

ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

Ce printemps, la ville a installé des brebis pour préparer l'ouverture du camping et nettoyer les abords du château.

Cette démarche répond à une logique de développement durable et fait partie intégrante de la gestion différenciée des espaces verts.

L'éco-pâturage présente des **avantages écologiques** : la non-utilisation de produits phytosanitaires favorise le retour d'espèces disparues (flore et faune).

Pour donner un ordre d'idée : en comparaison à un entretien mécanique, une tondeuse auto portée de largeur de coupe 1,50 mètre pollue autant que 40 voitures.

Mais aussi des **avantages sociaux et économiques**.

La présence des animaux est apaisante et attractive pour les habitants et permet de limiter le coût de fonctionnement et d'entretien du matériel nécessaire.

La ville a également fait appel à Florine de « Utili'trait » pour assurer la tonte des douves du château à l'aide de son cheval de trait FIFA.



UN CÈDRE DEVENU DANGEREUX

La ville a été contrainte d'abattre le cèdre situé devant la mairie. En effet, lors de gros coups de vent, des branches tombaient sur la chaussée et les racines avaient commencé à fissurer le mur.

Ce bel arbre fragilisé était devenu source de danger pour les passants et les bâtiments alentour.



« PLANTEZ LE DÉCOR »

Ce programme de plantations à destination des habitants du territoire vise à :

- encourager les plantations de haies, de bosquets, des alignements d'arbres, composées d'essences adaptées au climat et aux sols du territoire,
- accompagner les projets de vergers ouverts au public, composés de variétés locales,
- sauvegarder les spécificités paysagères et la biodiversité de notre région,
- préserver les écosystèmes.

Il accompagne financièrement, à hauteur de 50% du coût des plants et des fournitures, chaque porteur de projet. Ce taux peut être porté à 80% dans certains cas (corridors écologiques, haie supérieure à 350 m/l, bosquet supérieur à 750 m²).

Renseignements :

<https://www.sirdab.fr/plantez-le-decor/>
claire.schneider@petr-centrecher.fr
Tél. : 02 46 59 15 47

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

A compter du 2 août une nouvelle carte d'identité plus sécurisée, plus pratique et au design modernisé sera disponible. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre la fraude à l'identité (faux titres, usurpation).

La procédure actuelle d'obtention ne sera pas modifiée. Son délai de délivrance est variable de 7 à 21 jours. Sa validité reste de 10 ans.

Elle comportera des données biométriques, empreintes digitales et photographies, dans un composant électronique hautement sécurisé. Un tel dispositif existe déjà pour les passeports.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.



DÉJECTIONS CANINES ET ABOIEMENTS

Il est obligatoire, pour le bien-être de tous, de ramasser les déjections canines sur les trottoirs, y compris dans les caniveaux, jardins et espaces verts publics.

Des sachets sont mis à disposition gratuitement aux services techniques et à la Mairie.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit et de prendre toutes les dispositions nécessaires.

PISCINES

Au vue de l'ampleur et du coût des travaux pour les remises en état du bassin d'été, celui-ci n'ouvrira pas pour des raisons de sécurité.

Une étude de faisabilité et d'impact est en cours pour une restructuration de l'ensemble des deux bassins.

La piscine d'été et le bassin d'apprentissage resteront fermés jusqu'à réalisation des études et achèvement total des travaux.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Il est interdit toute l'année de brûler les déchets dits « verts », éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage (un broyeur peut être emprunté à la déchetterie) et le compostage ou en les jetant dans les bennes à végétaux de la déchetterie.



L'HEURE SILENCIEUSE

Le 2 avril dernier, journée internationale de sensibilisation à l'autisme, les magasins Carrefour ont généralisé l'Heure silencieuse, le lundi après-midi de 14h à 15h.

Le 3 mai, le maire Jean-Louis SALAK et la députée Nadia ESSAYAN, porteuse du projet au niveau national, ont été reçus au Carrefour de Mehun-sur-Yèvre, pour se rendre compte du dispositif.



À raison d'au moins une heure par semaine, il est mis en place un temps calme au cours duquel :

- l'intensité lumineuse du magasin est réduite,
- la musique et les annonces sonores sont interrompues,
- les sons provenant des appareils électroniques du magasin sont réduits ou éteints.

Cette opération a commencé à l'Hyper U de Vierzon à l'initiative de l'association « Espoir pour mon futur », la députée Nadia ESSAYAN l'a intégrée en janvier 2021 à une proposition de loi visant à améliorer l'accessibilité des grands magasins aux personnes en situation de handicap. Celle-ci a été votée à l'unanimité le 28 janvier 2021 et doit être présentée au Sénat prochainement.

INTERVENTION SUR LE CANAL DE BERRY

En raison de fuites importantes dues aux racines des peupliers abattus ainsi qu'à la présence de ragon-dins, l'eau du canal traverse les berges et se déverse le long des marais de Chardoilles à proximité des habitations.

Une experte du Syndicat du Canal de Berry a constaté que les berges risquaient de céder.

Il a donc été décidé de mettre le canal à sec entre l'écluse de Reussy et celle de Saint-Aubin.

Une opération de colmatage et de réparation des fuites va être entreprise à l'initiative du syndicat.

Le niveau d'eau de l'Yèvre ne sera pas impacté.



PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Les travaux se poursuivent conformément au calendrier prévisionnel.

Pendant toute leur durée, l'accès des riverains est préservé, l'accès des piétons est possible et sécurisé et les commerces restent ouverts.

PHASE 4 : 30 JUIN AU 15 JUILLET



QUARTIER DE LA BELLE FONTAINE



L'enrobé a été refait rues Victor Hugo, Jules Verne et George Sand.

L'ENTREPRISE GATTEFIN À L'HONNEUR

Madame Florence PARLY, Ministre des Armées, a visité l'entreprise GATTEFIN, spécialisée dans l'usinage de précision et la fabrication de pièces uniques pour les secteurs de la défense et de l'aéronautique.

Une reconnaissance méritée du sérieux et du développement de cette entreprise mehunoise.

Depuis 1977, la société GATTEFIN SAS spécialisée dans l'usinage et l'intégration, conçoit, produit et livre des sous-ensembles mécaniques complexes. Elle se positionne sur toute la chaîne de valeur depuis la conception à la livraison garantie conforme : bureau d'étude, mécano-soudage, usinage, assemblage, finitions, peintures, contrôle.

Ce qui en fait un fournisseur unique, spécialisé, qui suit tous les flux de production, de la conception au mon-

tage. La société innove sur son modèle d'affaires en regard de la sous-traitance classique.

Tous les salariés de GATTEFIN sont hautement qualifiés pour utiliser les procédés de production les plus pointus. Avec une centaine de salariés, la société GATTEFIN reste une entreprise à taille humaine : ce n'est pas la machine qui produit, c'est l'Homme qui la fait avancer.

Cette structure lui permet de disposer de moyens conséquents pour investir dans des outils de nouvelle technologie et dans la formation des femmes et des hommes, tout en bénéficiant d'une organisation souple qui garantit des délais de fabrication optimums.



LA VILLE SOUS VIDÉOPROTECTION

Depuis 2012, la commune est placée sous vidéoprotection.

Des caméras ont été installées sur la voie publique pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens publics.

Ces dispositifs sont destinés à protéger les bâtiments et installations publics et leurs abords ainsi que certains secteurs de la ville. Ils facilitent le travail d'investigation des forces de l'ordre et la recherche d'auteurs présumés d'infractions. Les autorités de police, de gendarmerie ou de justice peuvent demander la communication des images dans le cadre de leurs enquêtes.

Les lieux d'implantation des caméras ont été choisis en partenariat avec la gendarmerie et ont été autorisés par arrêté préfectoral après avis de la commission départementale.

Contrairement à la vidéosurveillance, il n'y a pas d'agents en continu derrière les écrans.

Les caméras filment les espaces publics et enregistrent les plaques d'immatriculation des véhicules en circulation. Les vidéos sont conservées pendant 15 jours.

Les propriétés privées qui entrent dans le champ visuel sont floutées.

En 2012, 6 caméras ont été installées :

- dans le centre-ville
- aux abords de certains bâtiments publics ou historiques
- place du Général Leclerc

En 2021, 13 nouvelles caméras :

- aux principales entrées de ville
- sur certaines places ou parking du centre-ville

Une extension de 13 caméras est prévue à court terme :

- dans le centre-ville historique
- dans le hameau de Somme
- dans le quartier de la gare
- aux abords de certaines infrastructures scolaires et sportives
- dans les Jardins du duc Jean de Berry

Pour toute information relative au droit d'accès aux images, vous pouvez vous adresser à la police municipale au 02.48.57.06.11 ou par mail : p.m@ville-mehun-sur-yevre.fr



L'usage de la vidéoprotection sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public est régi par les articles L. 223-1 à L.223-9, L.251-1 à L. 255-1, L.613-13 et R. 251-1 à R. 253-4 du code de la sécurité intérieure.

DES NOUVELLES DE MURG



La commune de Murg avec les quartiers de Niederhof, Oberhof et Hänner est considérée comme le centre secondaire de la région après les villes de Bad-Säckingen et Laufenburg.

« Murg est un lieu d'implantation qu'il faut préserver et promouvoir à la fois : il est très convoité et prisé des prestataires, des commerces et de l'industrie du futur. Grâce à un centre-ville attractif et complètement rénové, la commune attire clients et visiteurs, ainsi que commerçants, entreprises et prestataires de services compétitifs » a déclaré Timo Strasser président de l'association des commerçants.

Près de 100 commerces indépendants, artisans, entreprises de services et professions libérales ont choisi de rejoindre l'union des commerçants et contribuent à l'attractivité des infrastructures.

Les membres de cette association se connaissent et achètent les uns chez les autres, ce qui crée de nouvelles synergies.

Tous les ans, deux dimanches sont autorisés à la vente, une brocante et un marché de Noël. Une grande exposition commerciale a lieu tous les 3 ans. L'association s'est donnée pour objectif de soutenir et de favoriser l'entraide.

Une Charte a été signée en 1991 entre l'association des commerçants de Mehun (président Gabriel FICHOT en 1991) et celle de Murg.

A Murg, le "Weltlädeli" est un commerce de produits équitables.



« Il n'y a pas de produits meilleur marché que ceux du commerce équitable, car ces produits valent vraiment leur prix. » : devise de l'association de Murg. Des bénévoles tiennent le magasin "Weltlädeli" situé dans la rue principale, ce commerce équitable répond à des critères économiques, environnementaux et sociaux. Les achats alimentaires représentent environ 60% de son chiffre d'affaires. Le produit le plus vendu est le café Mutaka (Murgtalkafee), pur arabica des hauts plateaux du Pérou.



Il a déjà été récompensé en 2001 comme l'un des deux meilleurs magasins équitables d'Allemagne..... on peut s'y rencontrer autour d'une tasse de thé ou de café.

L'ACTION SOCIALE : UNE PRIORITÉ

De nombreux services, gérés par le CCAS, existent dans notre commune pour lutter contre toutes les formes d'exclusion, réduire les inégalités, garantir et faciliter l'accès aux droits, améliorer le quotidien des personnes âgées, des familles et des personnes en difficulté ou en grande précarité.

MEHUN S'OCCUPE DE SES AÎNÉS

Mehun s'occupe de ses aînés et s'engage à leur offrir la meilleure qualité de vie possible à travers un ensemble d'actions qui s'inscrivent dans une démarche municipale globale et dynamique dont les priorités essentielles sont : l'écoute, le soutien, l'accompagnement et le lien social.

AIDE À DOMICILE

Ce service apporte une aide matérielle et un soutien moral aux personnes de plus de 60 ans qui en bénéficient en fonction de certains critères.

Les aides à domicile assurent l'entretien courant du linge, du logement, les courses, la confection des repas, aident à la toilette, aux démarches administratives etc...

Elles sont à l'écoute des usagers pour leurs besoins quotidiens.

En 2020, 42 agents sociaux se sont occupés de 198 personnes pendant 24 685 heures.

Le service fonctionne 7 jours/7 pour les personnes les plus dépendantes et il bénéficie d'un agrément qualité et d'une autorisation de fonctionnement délivrés par le Conseil départemental.

PORTAGE DE REPAS

La société « Ansamble Val de France » en assure la livraison quatre jours par semaine.

Son personnel est formé à la communication avec les personnes âgées ou malades ainsi qu'à l'hygiène alimentaire.

Des menus spécifiques : repas allégés en sel, repas allégés en sucre, repas sans fibres ou repas « mixés » sont proposés.

En 2020, plus de 13 000 repas ont été livrés.

A SAVOIR :

L'aide à domicile et le portage de repas peuvent bénéficier d'une prise en charge des Caisses de retraite, assurances, mutuelles, CPAM et du Conseil départemental (APA).

Ces aides peuvent être déductibles des impôts.

LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Les bibliothécaires municipales se rendent chez les lecteurs ayant des difficultés à se déplacer pour leur proposer un choix de livres sélectionnés en fonction de leurs goûts. C'est aussi l'occasion d'échanger des impressions sur ce qu'ils ont lu.

Renseignements : 02.48.57.15.16

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE TRANSPORT

Le déplacement des personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité est facilité pour des rendez-vous de santé, des courses, des animations récréatives, des démarches administratives, se rendre au cimetière...

La commune dispose d'un véhicule 7 places, équipé pour le transport des personnes handicapées.

REPAS DES ANCIENS

Tous les ans, le 11 novembre, le Maire préside « le Repas des anciens » offert par le CCAS. C'est pour beaucoup un moment convivial et chaleureux.

En 2020 en raison de la crise sanitaire le repas n'a pu avoir lieu.

Cependant 374 personnes ont bénéficié d'un plateau repas.

Pour qu'une majorité de personnes concernées puisse accéder à l'ensemble des services, une modulation tarifaire en fonction des revenus est mise en place.

RENSEIGNEMENTS : CCAS > 02 48 57 06 16

LE CLUB "RENCONTRES ET AMITIÉS"

Les membres du club municipal du 3^{ème} âge se réunissent deux à trois fois par semaine à la « Maison de Janine ».

Au programme : scrabble, tricot, jeux de cartes, lecture et travaux manuels.

Ponctuellement des sorties sont organisées.



SURVEILLANCE EN CAS DE CANICULE OU DE GRAND FROID

Les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. La finalité de cette inscription est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

AIDE AU CHAUFFAGE

Le CCAS attribue, sous conditions de ressources, une aide financière aux personnes, âgées de 70 ans et plus, qui en font la demande. **En 2020, 21 personnes ont bénéficié de cette aide.**

COLIS DE NOËL

Un colis de Noël, composé d'un repas complet, est distribué aux personnes, âgées de 70 ans et plus, non imposables et qui en font la demande auprès du CCAS.

En 2020, 269 colis ont été distribués.

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« **Le Panier Mehunois** » a la particularité d'être animée et gérée par des agents du CCAS et une équipe dynamique de bénévoles.



Il s'adresse aux personnes résidant à Mehun-sur-Yèvre. La possibilité d'accès à la structure est validée par le travailleur social du CCAS sous réserve d'un engagement du bénéficiaire.

C'est la possibilité d'acheter des denrées alimentaires et de première nécessité en contrepartie d'une participation modique des bénéficiaires qui s'engagent dans une démarche de projet permettant d'améliorer leur situation. L'économie réalisée en « remplissant son panier » à l'épicerie permet de rééquilibrer son budget.

Cette épicerie propose des produits de base variés, des conseils pour les préparer, des astuces pour manger mieux.

C'est aussi un lieu dynamique, d'échanges et de partage favorisant la création de lien social.

Des ateliers y sont organisés : atelier cuisine, lutte contre le gaspillage, confection de ses produits d'entretien et d'hygiène, gestion de son budget...

Dans le contexte de la crise sanitaire et sociale que nous traversons, l'épicerie s'ouvre aussi à un plus large public :

- Apprentis, étudiants, jeunes en difficultés de retour dans leur famille.

- Personnes ne relevant pas des minimas sociaux.

Ceux-ci peuvent apporter de par leurs compétences spécifiques, une dynamique nouvelle profitable à tous.

L'ACCUEIL DE JOUR

L'EHPAD «Le Rayon de Soleil» propose un accueil de jour pour soulager les « aidants » des personnes âgées par le biais d'un accueil ponctuel ou régulier en semaine de 9h30 à 17h. Ce service est une aide matérielle mais aussi un soutien moral, une écoute, une présence, un lieu de rencontre autour d'activités ludiques et pratiques.

Renseignements : 02.48.57.70.00

LE POLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

► POUR DÉCOUVRIR, APPRENDRE ET PRATIQUER

Le Pôle d'Enseignements Artistiques contribue à l'apprentissage artistique et à l'épanouissement de chacun.

Il dispense un enseignement de qualité, structurant et complet, dans le domaine de la musique et des arts plastiques.

Au travers de ses missions d'actions culturelles, le PEA, composé de 16 professeurs diplômés, développe un ensemble de projets pour ses élèves mais aussi pour la ville : spectacles et concerts, stages, contes musicaux, classes de maîtres, expositions permettant ainsi de multiplier les rencontres nécessaires au développement artistique de chacun.

En lien avec l'Education nationale, il met en place « un orchestre à l'école » en partenariat avec une école élémentaire ainsi que l'intervention d'un professeur spécialisé dans les écoles primaires pour créer des projets musicaux.

Le PEA s'adresse à tous les publics que ce soit dans ses locaux, en milieu scolaire ou dans l'encadrement de pratiques amateurs.

Cette année, malgré les restrictions sanitaires, il n'a cessé de fonctionner en faisant évoluer sa méthode d'enseignement pour maintenir la continuité pédagogique en assurant les cours par Internet en visioconférence ou sous d'autres procédés (audios, padlets, mails etc.).



JE VEUX FAIRE DE LA MUSIQUE !

► MES PREMIERS PAS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE : DE 4 À 6 ANS

L'Éveil Musical : le Jardin Musical

Grâce à une pédagogie adaptée à l'âge des enfants et centrée sur l'éveil corporel et sensoriel, le Jardin Musical est une approche créative et ludique de la musique, permettant ainsi de stimuler l'imaginaire et les capacités artistiques des enfants tout en favorisant l'acquisition progressive d'un vocabulaire musical.

Ce sont des cours collectifs de 45mn par semaine.

JM1 : 4 ans

L'enfant découvre le monde musical de façon ludique par l'intermédiaire de jeux sonores, vocaux, corporels, d'écoutes actives...

JM2 : 5 ans

L'enfant affine et enrichit sa sensibilité musicale, par l'exploration et la reconnaissance ludique d'éléments gestuels, rythmiques, mélodiques et chorégraphiques simples.

Il commence à mettre en place une trace graphique du son.

JM3 : 6 ans.

L'enfant continue, par l'expérimentation sonore et corporelle, d'affiner ses qualités sensorielles et artistiques tout en commençant à s'initier aux notions de base du langage musical.

Parallèlement au cours hebdomadaire, des ateliers de découverte instrumentale seront proposés afin de permettre aux enfants d'essayer plusieurs instruments et ainsi, de les aider dans leur choix pour la rentrée suivante.



> UN ENSEIGNEMENT COMPLET À PARTIR DE 7 ANS (CE1)

L'école de musique propose aux élèves à partir de 7 ans, un cursus d'enseignement complet avec des cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective.

Contrôle continu, évaluation de fin d'année ou examen de fin de cycle permettent le suivi des élèves et l'accès dans le degré supérieur.

Les cours d'instrument

Le cursus comprend trois cycles d'étude. Les cours sont hebdomadaires et individuels, leur durée varie de 20 minutes en début de 1^{er} cycle à 1 heure en 3^e cycle. Les horaires sont définis avec les enseignants en début d'année. Les élèves doivent posséder un instrument en bon état.

La formation musicale

Discipline de formation générale nécessaire à tout musicien, la formation musicale permet de développer les qualités rythmiques, vocales et auditives des élèves.

C'est le cours où les élèves apprennent à lire et à écouter de la musique, permettant ainsi de faire le lien avec la pratique instrumentale et la pratique collective.

Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont un des éléments majeurs de la formation suivie par les élèves. Sources de motivation, elles sont une des finalités de l'enseignement dispensé.

Dès leur première année d'instrument, les enfants découvrent cette pratique par le biais de la chorale. À l'issue de cette année, différents ensembles accueillent les élèves.

> PARCOURS PERSONNALISÉS : " ENTREtenir ou DÉCOUVRir UNE PRATIQUE ARTISTIQUE "

Ces parcours sont destinés à des plus grands élèves ne disposant plus de suffisamment de temps pour suivre un cursus complet, à des élèves adultes (débutants et non débutants), ou encore à des personnes souhaitant ne faire qu'une pratique d'ensemble.

■ Accessible pour les élèves à partir du lycée et ayant leur fin de 1^{er} cycle en formation musicale. Ce parcours est établi en fonction des places disponibles avec un cours d'instrument et une pratique d'ensemble.

■ Accessible pour les élèves adultes débutants ou souhaitant renouer avec une pratique antérieure.

Ce parcours est établi pour une durée de 5 ans, en fonction des places disponibles, avec un cours d'instrument de 30 minutes et une pratique d'ensemble obligatoire dès que le niveau le permet.



■ Parcours « Pratique d'ensemble seule » : ensembles de classe, orchestres et ateliers

Il s'adresse à tous les musiciens amateurs qui souhaitent intégrer une pratique d'ensemble sans prendre de cours d'instrument. C'est une autre manière de partager la musique avec bonne humeur, constance et rigueur. Les

musiciens sont orientés vers diverses formations en fonction de leur niveau et de leurs attentes.

> RESIDENCE ARTISTIQUE ET LIEU DE DIFFUSION

Lieu de diffusion, de production et de création, l'école de musique présente chaque année de nombreuses manifestations pour et à destination de ses élèves, de leurs parents et plus largement, de tous les Mehunois : heure musicale, contes musicaux, Fête de la musique, Fête de la Rosière...

Cette programmation riche et variée permet à la fois :

■ De sensibiliser les élèves au spectacle vivant en leur offrant l'émotion du concert.

■ De créer un lien entre la saison pédagogique des élèves et la programmation artistique.

■ De participer au rayonnement culturel sur la ville en proposant une programmation innovante et variée.

> LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Flûte traversière, saxophone, clarinette, accordéon, guitare classique, percussions, piano, violon, violoncelle, trompette, trombone et tuba.



> PRATIQUES COLLECTIVES

- Orchestre à cordes
- Orchestre cadet
- Orchestre initiation
- Harmonie municipale
- Chorales enfants et adultes
- Ensemble de saxophones, clarinettes, guitares, violoncelles et percussions.
- Atelier de musiques actuelles
- Atelier de musiques traditionnelles



Clémence Coudière a obtenu son examen de fin de 3^e Cycle à l'Auditorium du Conservatoire de Bourges mention très bien à l'unanimité avec les Félicitations du jury. Toutes nos félicitations ! Cet examen était illustré par des dessins de l'école d'arts plastiques.

JE VEUX FAIRE DU DESSIN !

L'école d'arts plastiques Jean Colombe propose un enseignement varié, d'initiation ou de perfectionnement adapté aux enfants à partir du CP et aux adultes.

Les ateliers ont pour but d'éveiller la curiosité, d'encourager la pratique manuelle et artistique, la réflexion plastique, de susciter l'envie de faire et le désir de culture à travers les techniques mixtes, le dessin, l'aquarelle, l'acrylique, l'illustration, le travail en volume, la création collective, et les projets scénographiques en collaboration avec l'école de musique.



5 ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES SONT PROPOSÉS :

- Pour les enfants à partir du CP :
le mercredi de 10h à 11h30
- Pour les enfants à partir de 8 ans et ados
le vendredi de 17h à 18h30
- Pour les enfants à partir de 10 ans et ados
le mercredi de 14h30 à 16h
- Pour les adolescents et les adultes
le lundi de 18h à 20h
- Pour les adultes : le lundi de 10h à 12h

CONTACT

Pôle d'Enseignements Artistiques A. Lamarre
101 rue Jeanne d'Arc (entrée rue Emile Zola)
Tél : 02 48 57 01 62
emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr

PORTES OUVERTES le samedi 4 septembre au matin

Le public pourra découvrir les différents lieux d'enseignement, prendre un premier contact avec les disciplines envisagées, mais aussi assister à des démonstrations.

RENTREE 2021-2022

Préinscriptions : dès à présent

Réinscriptions :

Mercredi 1^{er} sept : 9h-12h et 14h-19h
Jeudi 2 sept : 14h-19h
Lundi 6 sept : 14h-19h
Mardi 7 sept : 14h-19h

Inscriptions des nouveaux élèves :

Mercredi 8 sept : 9h-12 et 14h-19h
Jeudi 9 sept : 14h-19h
Vendredi 10 sept : 14h-19h

REPRISE DES COURS : LUNDI 13 SEPTEMBRE

LES ROSIÈRES, UNE TRADITION REVISITÉE



Le Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII présente une rétrospective des couronnements des Rosières mehunoises de Louise Guérin en 1882 à Mylène Cerda 139^e Rosière en 2021.

La tradition des Rosières est l'une des plus anciennes de France, elle est connue dès le VI^e siècle, avec le couronnement de Médrine par Saint-Médard. Une centaine de villes en France perpétuent cette tradition et Mehun est la seule ville du département à fêter chaque année une Rosière.



Tout l'été à travers cette exposition, les visiteurs découvriront cette fête qui a su se réinventer au fil des années, grâce à de nombreux bénévoles passionnés et enthousiastes. Dès l'origine des personnages célèbres ont contribué à la pérennité de cette journée particulière (Saint-Médard, Colbert, Louis XIII, la comtesse de Genlis, Louis XVIII, Maupassant, Jean Eustache...).

Même la « réclame », publicité de notre époque, s'est emparée de l'image positive véhiculée par cette jeune fille dès la fin du XIX^e siècle.



Le couronnement d'une Rosière à Mehun demeure emblématique de notre ville. Cette exposition retrace son histoire et ses anecdotes.

On pourra y admirer des robes, couronnes et bouquets.

Ainsi les plus jeunes et les visiteurs seront sensibilisés à cette tradition.

Cette exposition rend hommage à toutes les personnes qui ont œuvré pendant des décennies pour que cette célébration soit toujours vivante en 2021.

La municipalité remercie tous ceux qui y ont contribué.



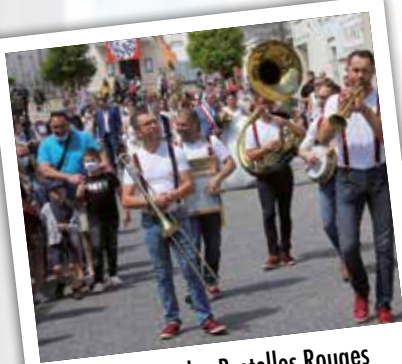


Fête 6 JUIN 2021 de la Rosière 139^{ème}

Mylène Cerda a été couronnée 139^e Rosière perpétuant ainsi la tradition mehunoise !

Le défilé l'a conduite au pied du château où sa marraine Christelle Wollensack lui a remis sa couronne.

Groupes de musique, vélos fleuris et magicien ont animé la fin d'après-midi.



Défilé avec les Bretelles Rouges



Promenade avec la calèche d'Utili'trait



Concerts place du Château





Parade de vélos fleuris par le Comité des Fêtes



Couronnement tant attendu de notre 139^e Rosière



Harmon Street Band



Une foule nombreuse venue profiter du spectacle



Magicalement Votre En Berry



Les professeurs de l'école de musique



22 | Animations



DIMANCHE 1 AOÛT : TREE

Tree, c'est l'association inattendue des cuivres et des claviers electro-pop, mais avant tout la complicité de trois amis réunis autour d'un répertoire groovy.

Des standards de jazz et une sélection de titres des 70's et 80's (Stevie Wonder, Sting, les Bee Gees...) réarrangés pour l'occasion côtoient des compositions originales, pour une atmosphère à la fois familière et magnétique.



DIMANCHE 8 AOÛT : ARCHIMÈDE

Chansons joyeuses, hautement malicieuses, sociales, engagées, émouvantes, c'est ce grand huit émotionnel qu'Archimède propose et défend brillamment sur scène.

Ces héritiers autoproclamés de Jacques Dutronc promettent aux spectateurs de les faire rire mais aussi de les toucher en plein cœur, rien que ça !



DIMANCHE 15 AOÛT : UNE TOUCHE D'OPTIMISME

Ces 6 garçons vous embarquent dans un tourbillon d'émotions. Des morceaux festifs côtoient des moments plus tendres et d'autres beaucoup plus engagés. Le groupe a partagé la scène avec entre autres : Florent Pagny, Christophe Maé, La Rue Kétanou, Têtes Raides, Debout sur le Zinc, Les Fatals Picards, ...



DIMANCHE 22 AOÛT : LES SYLVAINS PICOT

Sylvain Picot est berrichon, c'est un auteur-compositeur qui se caractérise par une voix chaude et prenante, bien dans l'air du temps.

Ses textes déclinent avec tendresse et poésie la vie de tous les jours.



FÊTE DU TOUR

A cette occasion, la municipalité, en partenariat avec l'Union Cycliste Mehunoise, le Canoë Kayak Mehunois, le Cercle Historique Mehunois et le Conseil départemental ont proposé des animations gratuites pour célébrer le passage du Tour de France : randonnées cyclistes, atelier de sécurité routière, challenge "cyclix", initiation au canoë kayak, exposition, parade de vélos fleuris...



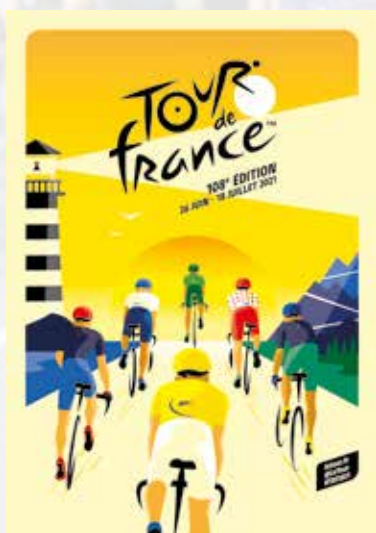
Exposition "Le Tour à Mehun" jusqu'au 14 juillet à l'Office de Tourisme



TOUR DE FRANCE PARCOURS 2021

VENDREDI 2 JUILLET

Vierzon – MEHUN-SUR-YÈVRE - Le Creusot



Mehun a le plaisir d'accueillir le passage de la 108^e édition du Tour de France lors de la 7^e étape de 249,1 km ralliant Vierzon à Le Creusot.

HORAIRES

9h28 passage de la caravane

11h27 passage des cyclistes

(horaires susceptibles d'évolution)

PARCOURS DANS MEHUN-SUR-YÈVRE

route de Foëcy > rue Maurice Gorse > rue Paul Besse > rue Camille Méraut > rue Agnès Sorel > avenue Jean Châtelet > avenue Raoul Aladenize > route du Paradis > route de Berry Bouy.

Foëcy

route de Foëcy

rue Camille Méraut

avenue Jean Châtelet

avenue Raoul Aladenize

route du Paradis

route de Berry Bouy

Berry Bouy



De 8h à 12h, la circulation sera strictement interdite sur ce parcours qui sera privatisé pour la course et il ne sera accordé aucune dérogation à ce dispositif. De même le stationnement sera interdit sur la chaussée et les trottoirs.

Nous vous invitons à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'anticiper cette gêne indépendante de notre volonté.

LE SAVIEZ VOUS ?

Par Philippe BON

Dans la suite du texte sur les Dormeux, vous nous avez sollicités autour des cloches de l'église...

Le musée conserve des plaques photographiques, retrouvées lors de quelques démolitions (inv. n° 2005.17.1à3). Il s'agit plus exactement de trois positifs destinés à être projetés dans une boîte à lumière. La vue la plus émouvante représente les nouvelles cloches de la collégiale le jour de leur baptême, le 1^{er} juillet 1923.

Après l'incendie de l'église du 21 août 1910, le chanoine Cl. Hortu avait engagé une souscription paroissiale. Les cloches, totalement fondues pour deux d'entre-elles, étaient inscrites au programme de cette réhabilitation.

La photo montre l'avant chœur, où une solide potence avait été élevée afin de suspendre les cloches réalisées par les Ets Bollée d'Orléans. Madriers et cordes sont recouverts de feuillages et de fleurs, les cloches sont enjuponnées de leurs robes de baptême, blanches, fleuries et froncées de smocks. On connaît le déroulé de la cérémonie et certains détails comme le don par la famille Blin des soies brodées d'or des robes.



Encore aujourd'hui, ce sont elles qui rythment les temps du jour et les cérémonies.

La plus grosse cloche s'appelle Jeanne d'Arc et donne un mi bémol avec ses 1 250 kg. Elle a pour marraine Marie Martinet, l'épouse du notaire et pour parrain Charles Civel (de Bonin), inspecteur des Postes. La plus petite pèse 370 kg, et sous le nom de la sainte patronne du Berry, Solange, sonne un si bémol. Ses parrains sont Judith Mandereau et Émile Augier, propriétaire du bazar du Centre. Enfin, la médium pèse 610 kg. Elle sonne un sol et a pour nom Marie Augustine. Ses parrains sont Augustine Blin (décédée au jour de la bénédiction) et Eugène Marie Joseph Maquaire, sculpteur et directeur à la manufacture Pillivuyt.

Au-delà des donations des uns et des autres, nous sommes peut-être toujours dans l'idée de la continuité des guildes médiévales, car les noms des parrains indiquent des orientations corporatistes. La cloche des professions littéraires et fonctionnaires, celle des commerçants et artisans de la cité et celle des porcelainiers, artistes et manufacturiers.



Agir ensemble POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après des mois de confinement et de déconfinement avec contraintes et espoirs, nous commençons à entrevoir une issue favorable à cette situation. Certes, les gestes barrières et les précautions d'usage doivent toujours être de mise néanmoins, ils nous permettent de goûter à une liberté retrouvée et tant attendue...

Que l'on soit pour ou contre, il est indéniable que les campagnes de vaccination successives et en constante augmentation, même si elles ont démarré un peu tardivement en France, ont permis ce retour à la normale progressif dans la quasi-totalité du pays.

Malgré un contexte sanitaire contraignant, nous avons pu par l'organisation municipale et la mise à disposition des locaux de notre épicerie solidaire et sociale, apporter notre pierre à l'édifice en surmontant les difficultés administratives et matérielles.

Cela n'aurait pu se faire sans l'aide des nombreux bénévoles venus nous accompagner et nous soutenir dans cette action. A une époque où l'on ne parle que d'individualisme et d'égoïsme, il est bon de voir que le sens de l'engagement et du dévouement n'a pas encore disparu et que l'on peut toujours compter sur l'esprit de solidarité des Mehunois.

Qu'ils en soient tous ici vivement remerciés !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Julien FOUGERAY, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Mehun-sur-Yèvre, le 7 juin 2021

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
La pandémie est toujours présente mais la vaccination nous laisse entrevoir une lueur d'espoir, un éventuel retour à une vie normale. Notre pouvoir d'agir est donc de se faire vacciner. Nous devons donc tous le faire y compris pour les enfants à partir de 12 ans. Profitons de l'été pour qu'ils puissent être protégés pour la rentrée scolaire.

Ce retour à cette vie normale pour cet été aurait pu également être celui de la réouverture de la piscine de Meun-sur-Yèvre. Ce ne sera pas le cas. Mais quelqu'un le sait-il ?

Nous avons posé la question en conseil municipal. La réponse est négative pas de réouverture, il va y avoir une étude qui doit être faite, mais quand ?

Elle était jusqu'à présent gérée par la communauté de commune « Coeur de Berry » qui assurait l'ouverture chaque année de la piscine extérieure de Meun-sur-Yèvre. Une étude avait été votée pour envisager la réfection ou la restructuration des piscines.

Tout s'est arrêté à partir du moment où le Maire et l'équipe municipale ont décidé de quitter « Coeur de Berry » pour se tourner vers Bourges plus. En effet la gestion des piscines ne sont pas dans les compétences de Bourges Plus. La gestion et l'entretien reviennent entièrement à Meun-sur-Yèvre.

L'été dernier la piscine extérieure est restée close alors que d'autres piscines avaient trouvé des protocoles pour permettre leur ouverture en pleine canicule. La raison évoquée était le COVID, mais surtout il n'y avait pas eu de recrutement pour la surveillance. D'ailleurs Meun n'a plus de maîtres nageurs. La piscine n'a pas été entretenue depuis deux ans. Une piscine nécessite un entretien régulier.

Cette année donc pas de piscine extérieure, l'entretien coûte cher, toujours pas de personnels, une étude va être faite. L'apprentissage de la natation est une mission de service public pour éviter les noyades. Les enfants, les collégiens de Meun-sur-Yèvre n'auront pas cette possibilité. Les parents devront se débrouiller.

Mais il n'y aura pas de piscines pour plusieurs années, le temps qu'il y ait une étude. Et si il y a reconstruction ou réhabilitation, il faudra encore beaucoup de temps. Depuis toutes ces années où rien n'a été fait pour se projeter vers l'avenir, il se peut qu'il n'y ait plus jamais de piscine à Meun-sur-Yèvre.

Nous vous avions proposé ce projet dans notre programme.

L'absence de piscine dans une ville comme Meun-sur-Yèvre est un manque pour son attractivité, pour le tourisme, pour les enfants et les jeunes, pour les parents et tout simplement pour l'ensemble des habitants pour faire du sport ou se rafraîchir en période de canicule.

Nous vous souhaitons tout de même un excellent été.

Philippe DEBROYE, Edyta KOBYLANSKA,
Jérémie FABRE, Corinne DUFOURT, José MATEU

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Kérozène de Adeline DIEUDONNÉ
- 1991 de Franck THILLIEZ
- Quarantaine de Peter MAY
- Le meilleur reste à venir de Françoise BOURDIN
- Les possibles de Virginie GRIMALDI
- La princesse au petit moi de Jean-Christophe RUFIN
- Pour l'amour d'Elena de Yasmina KHADRA
- Les jours heureux de Adélaïde DE CLERMONT TONNERRE
- Qu'à jamais j'oublie de Valentin MUSSO
- Célestine du Bac de Tatiana DE ROSNAY



A vos agendas !

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES

JUILLET

Exposition photos "Le sport dans la cité"

Jardins du duc Jean de Berry

1 JUILLET

Tour de France

Passage de l'équipe féminine

2 JUILLET | 8H > 12H

Tour de France

3 > 4 JUILLET

Fête médiévale

Animations, concert

En contrebas du Château

8 JUILLET | 18H30

Conseil municipal

Centre André Malraux

14 JUILLET

Fête nationale

Animations, feu d'artifice

18 JUILLET | 10H45

Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes

Par la Municipalité et le Souvenir Français et l'Entente AC et VG

Place du Souvenir Français

AOÛT

1 AOÛT | 17H

Les Jardins en Fête : Tree

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

06 AOÛT | 14H30 > 18H30

Collecte de sang

Par l'Association pour le don de sang bénévole

centre André Malraux



8 AOÛT | 17H

Les Jardins en Fête : Archimède

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

14 AOÛT | 21H

Visite de nuit du Château

Animations, visite

14 AOÛT

Marché nocturne

Par le Comité des Fêtes

Place du Général Leclerc

15 AOÛT | 23H

Feu d'artifice

Place du Général Leclerc

15 AOÛT | 17H

Les Jardins en Fête : Une touche d'optimisme

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

20 > 28 AOÛT

Stage de musique de chambre

Par Musique Vivante à Mehun

Ateliers, concerts

22 AOÛT | 17H

Les Jardins en Fête : Les Sylvains Picot

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

22 AOÛT | 14H > 18H

Judo d'été

Par le Judo Club Mehunois

Animations, initiation

Jardins du Duc Jean de Berry

29 AOÛT | 8H > 18H

Brocante, vide-greniers

Par l'Amicale de Somme

Rue du Richafort et rue des Ecoles

Réservation au 06 83 80 35 04

SEPTEMBRE

4 SEPTEMBRE | 9H30 > 11H30

Journée portes ouvertes au Pôle d'Enseignements Artistiques

A 12h : conte musical "Babar le petit éléphant"

11 SEPTEMBRE | 10H > 18H

Forum des associations

Centre André Malraux

11 SEPTEMBRE | 14H

Grand prix de la ville de Mehun-sur-Yèvre

Par le Club Bouliste Mehunois

Boulevard de la Liberté

12 SEPTEMBRE

Brocante

Par l'Olympique Mehun Handball

Boulevard de la Liberté

14 SEPT. > 2 OCT.

Exposition "les Lycées Impériaux"

Par le collège Irène Joliot Curie et le Souvenir Napoléonien
Bibliothèque Alain-Fournier

16 SEPTEMBRE | 14H

Goûter avec orchestre

Par l'Amicale des Anciens

Centre André Malraux

Réservation au 02 48 57 40 70

18 ET 19 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Visite gratuite des musées, animations

18 SEPTEMBRE | 15H Rassemblement de motos Goldwing

Place du Général Leclerc

19 SEPTEMBRE

Rallye pédestre

Par le Comité des Fêtes

21 SEPTEMBRE | 18H30

Conseil municipal

Centre André Malraux

25 SEPTEMBRE | 18H45

Journée nationale d'hommage aux harkis

Par la Municipalité et l'Entente AC et VG

Départ du défilé de la Maison du Combattant

25 SEPTEMBRE

Crime au château

Par la Route Jacques Coeur

Réservation sur :

<https://route-jacques-coeur.com/>

26 SEPTEMBRE

La Mehunoise, les échappées à vélo

2 circuits à vélo (7 et 18 km)

A partir de 10h, place du Général Leclerc

OCTOBRE

6 OCTOBRE | 14H30 > 18H30

Collecte de sang

Par l'Association pour le don de sang bénévole

Centre André Malraux



1 AU 3 OCTOBRE

Bourse aux livres

Par l'Encouragement du Dévouement

De 14h à 18h le vendredi et de 9h à 18h le samedi et dimanche

Centre André Malraux

2 > 10 OCTOBRE

Printemps de l'écologie

Animations, visites

5 > 16 OCTOBRE

Exposition "Tautavel"

Bibliothèque Alain-Fournier

9 OCTOBRE | 20H

Concert de l'Harmonie de Mehun avec le BrassBerry

Centre André Malraux

14 OCTOBRE | 14H

Goûter avec orchestre

Par l'Amicale des Anciens

centre André Malraux

Réservation au 02 48 57 40 70

16 OCTOBRE | 20H

Bal country et line dance

Par Fashion Country

Centre André Malraux

22 OCTOBRE

Crime au château

Par la Route Jacques Coeur

Réservation sur :

<https://route-jacques-coeur.com/>

NOVEMBRE

7 NOVEMBRE | 15H

Conférence "Marie Walewska, la passion polonaise de Napoléon"

Par le Souvenir Napoléonien et le

GHAMY

Espace Maurice Genevoix

11 NOVEMBRE | 10H

Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

Par la Municipalité et l'Entente AC et VG

Départ du défilé de la Mairie

11 NOVEMBRE | 7H30 > 9H

Randonnée pédestre 7, 14 et 22 km

Par la RAMY

Rendez-vous Les Moreaux (Les Millains) à 7h30

14 NOVEMBRE | 14H30

Rifles du Cœur

Par l'Encouragement du Dévouement

Centre André Malraux

18 NOVEMBRE | 14H

Goûter avec orchestre

Par l'Amicale des Anciens

Centre André Malraux

Réservation au 02 48 57 40 70

19 NOVEMBRE | 20H30

Théâtre "la grammaire" de Eugène Labiche et "Mr Nounou" de Georges Feydeau

Par Les Baladins

Centre André Malraux

23 NOVEMBRE | 18H30

Conseil municipal

Centre André Malraux

DÉCEMBRE

3 DÉCEMBRE | 14H30

Collecte de sang

Par l'Association pour le don de sang bénévole

Centre André Malraux



BERRY RÉPUBLICAIN :

Nadine Grandjean

06 84 54 89 94

nadine.grandjean18@orange.fr



Mehun-sur-Yèvre
3 et 4 juillet

R!
NOUVELLES
RENAISSANCE(S)
2021
CENTRE-VAL DE LOIRE

22^e Fête Médiévale

Entrée gratuite

Samedi de 10h à minuit et dimanche de 10h à 19h

Programme sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr

